



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Octobre 2016 : le taux de chômage se maintient à 4.6%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud demeure inchangé à 4.6% à la fin du mois d'octobre 2016.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud reste stable à 18'232, soit 4 personnes de moins qu'à la fin du mois d'octobre 2016 (-0.0%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) progresse quant à lui à 25'962 personnes (+202, soit +0.8%). Le canton de Vaud recense cependant 205 chômeurs de moins qu'il y a un an au mois d'octobre 2015.

Au cours du mois d'octobre 2016, les ORP vaudois ont inscrit 3'166 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2955 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1900, en hausse de 23% par rapport au mois d'octobre 2015.

Par rapport au mois dernier, la majorité des catégories de chômeurs voient leurs effectifs rester stables ou reculer. Les plus importantes baisses mensuelles sont observées chez les détenteurs de « CFC ou maturité fédérale » (-118 chômeurs), les moins de 20 ans (-85), les 20 à 29 ans (-54) et les « employés de commerce, de bureau, comptables » (-43). A l'inverse, les 40 à 49 ans (+102 chômeurs), les personnes sans formation professionnelle (+73), les ressortissants de l'UE27 (+69) et les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (+62) présentent les plus fortes augmentations.

Sur le plan régional, quatre districts sur dix conservent ce mois des taux de chômage inchangés. Avec 0.3 point de moins que le mois précédent, le district de l'Ouest lausannois (5.2%) enregistre le repli le plus marqué, tandis que le district d'Aigle (4.9%) affiche la plus forte hausse de taux (+0.2 point).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2423, en hausse de 43 personnes sur un mois (+1.8%) et de

97 sur un an (+4.2%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.0%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 novembre 2016

DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage